

Incendie à l'usine Lubrizol à Rouen : des enseignants font jouer leur droit de retrait

Eric Turpin

2-3 minutes

Tous les collèges, lycées, et écoles fermés depuis l'incendie de l'usine Lubrizol à Rouen ont rouvert ce lundi matin à l'issue des opérations de contrôle ou de nettoyage. Mais des enseignants ont décidé de faire jouer leur droit de retrait et de ne pas donner cours. C'est le cas au collège Bracque sur les hauts-de-Rouen.

Les professeurs justifient leur décision dans une lettre : « Suite aux odeurs liées à l'incendie de l'usine Lubrizol, encore très présentes et indisposantes (maux de tête, nausées, vertige...), nous faisons jouer notre droit de retrait car nous estimons que la situation actuelle présente un danger grave et imminent pour eux et les élèves ».

Ils ajoutent que « cette décision s'appuie sur des éléments factuels : les filtres des ventilations n'ont pas été changés, contrairement aux demandes, des traces noires dans certaines salles de cours, pas de personnel de santé présent à l'ouverture ».

La lettre a été signée par 26 enseignants de l'établissement scolaire.

« Y'a pas de raison d'être rassuré »

Clément Lefebvre, professeur de sciences au collège George Bracque et délégué Snes-Fsu estime qu'il subsiste un doute après les résultats des premières analyses. « Les hydrocarbures mal consommés n'ont pas été recherchés dans les analyses de la préfecture. Tout ce qui touche l'amiante va être contrôlé à proximité du site de Lubrizol alors que l'amiante est volatile et peut s'étendre plus loin. Pour nous, y'a pas de raison d'être rassuré, même si l'administration se veut rassurante », explique-t-il au micro de

France Bleu Normandie

Au collège Fernand Léger au Petit-Quevilly, les professeurs ont également fait jouer leur droit de retrait ce lundi matin.